

UN NOUVEAU MODÈLE D'EXCELLENCE

Voici la carte de crédit de le **Syndicat des Pompiers et Pompières du Québec**

MasterCard^{MD} Platine Plus ou Privilège.



- ◆ Aucuns frais annuels
- ◆ Taux d'intérêt annuel de lancement de seulement 5,7 % sur les avances de fonds par chèque et les transferts de soldes†
- ◆ Limite de crédit élevée, jusqu'à 100 000 \$ avec la carte MasterCard^{MD} MBNA Platine Plus**
- ◆ Service à la clientèle accessible par le biais d'une ligne sans frais, 24 heures sur 24, tous les jours de l'année
- ◆ Demande d'augmentation de la limite de crédit traitée en une heure ou moins
- ◆ Accès instantané à des fonds dans plus de 430 000 guichets automatiques partout dans le monde
- ◆ Régime facultatif Programme de protection des paiements de MBNA^{MC}
- ◆ Protection contre la fraude, 24 heures sur 24
- ◆ Protection de la confidentialité

DEMANDEZ VOTRE CARTE DÈS AUJOURD'HUI!

Je désire obtenir la carte de crédit : Carte *Platine Plus* PE-477 N3 PF-477 NA Carte *Privilège* SE-900 SY SF-900 TG

PROGRAMME DE PROTECTION DES PAIEMENTS

Pour les événements imprévisibles de la vie.
Outil Protégez ma carte de crédit avec le **Programme de protection des paiements de MBNA^{MC}**. Ce programme facultatif effectuera les paiements sur ma carte de crédit MBNA advenant un décès accidentel, une maladie grave, une invalidité, un congé pour obligations familiales ou une perte d'emploi.

AQQ7
Code de priorité **Q**

Veuillez correspondre avec moi en français anglais
Vous et nous convenons que si aucun choix n'est effectué, vous avez expressément demandé que toute convention et tout document qui s'y rattache soient rédigés en langue française.

Possédez-vous actuellement une autre carte de crédit? Visa MasterCard Grand magasin Autres _____

Inscrivez votre nom en lettres moulées, à l'encre noire ou bleue.

Nom _____ N° d'assurance sociale _____ - - _____ Date de naissance _____ / _____ / _____
Date _____ / _____ / _____

En signant ce formulaire, j'accepte les modalités stipulées au verso et je consens à ce que vous obteniez de toute autre personne un rapport de crédit ou d'autres renseignements me concernant, et je reconnais que les présentes constituent un avis de ce qui précède. Je consens également à la collecte, à l'utilisation et à la divulgation de renseignements personnels, comme il est indiqué dans les modalités et dans la convention de carte de crédit visant mon compte.

Adresse _____ Nom de jeune fille _____
(aux fins de sécurité)

Ville _____ Province _____ Code Postal _____ Frais de logement mensuels _____ \$

Téléphone au domicile () - _____ Téléphone au travail () - _____

Employeur † _____ Poste _____ Depuis _____

† Travailleur autonome : cochez ici et veuillez indiquer la nature de l'entreprise. Si à la retraite : cochez ici et veuillez indiquer votre employeur précédent et votre position.

Étudiant : précisez l'établissement, le programme et l'année de fin d'études.

Veuillez faire parvenir une carte supplémentaire, sans frais additionnels, au nom de : _____ Lien _____

Votre revenu annuel brut _____ \$
Autre revenu familial + _____ \$
Revenu familial total _____ \$

OPTION TRANSFERT DE SOLDE *

OPTION TRANSFERT DE SOLDE *
Taux d'intérêt Annuel†
5,7%
de lancement

Montant exact du transfert \$ _____ Chèque à l'ordre de _____ Numéro de compte _____
Montant exact du transfert \$ _____ Chèque à l'ordre de _____ Numéro de compte _____

Taux d'intérêt annuel

Le taux d'intérêt annuel promotionnel de lancement pour les chèques d'avance de fonds et les transferts de solde sera de 5,7 % jusqu'à la date d'arrêt de votre quatrième relevé de compte à partir du mois suivant l'ouverture de votre compte si vous faites vos paiements mensuels minimums à temps. Le taux d'intérêt annuel courant pour les achats et les autres avances de fonds est de 16,99 %. Le taux d'intérêt annuel courant s'appliquera tant aux soldes sur les avances des fonds existants que sur les nouveaux (consistant en des transactions de chèque d'avance de fonds et de transfert de solde) si vous n'êtes pas admissible au taux d'intérêt annuel promotionnel de lancement. Veuillez vous référer à la convention de carte de crédit.

Les renseignements ci-dessus sont exacts en date de décembre 2001, tous les renseignements sont sujet à changement.

* La valeur totale des transferts de solde ne peut excéder votre limite de crédit autorisée. Si cette valeur est supérieure, MBNA Canada pourra envoyer à vos créanciers un paiement intégral ou partiel. Nous renonçons aux frais de service sur les transferts de solde découlant de cette demande. Ces avances de fonds et/ou transferts de solde ne peuvent être utilisés pour payer ou rembourser en totalité ou en partie tout compte émis par MBNA Canada.

** Certaines restrictions s'appliquent à ces avantages ainsi qu'à tout autre bénéfice, tels que décrits dans les dépliants envoyés après l'ouverture de votre compte. Les avantages de l'assurance offerte avec la carte Privilège diffèrent de ceux du plan de protection MBNA *Platine Plus* : l'assurance-accident véhicule de transport public peut atteindre 150 000 \$.

MBNA, la Banque MBNA Canada et MBNA Canada sont des marques déposées de la Banque MBNA America Bank, N.A., dont l'utilisation par Banque MBNA Canada est autorisée par une licence. *Platine Plus*, MBNA *Platine Plus*, MBNA America et le Programme de protection des paiements MBNA sont des marques de commerce de MBNA America Bank, N. A., dont l'utilisation par Banque MBNA Canada est autorisée par une licence. MasterCard est une marque déposée de MasterCard International, Incorporated, dont l'utilisation est régie par une licence.

TROIS ÉTAPES FACILES POUR DEMANDER L'OPTION TRANSFERT DE SOLDE.*

- 1) Écrivez en lettres moulées, par ordre d'importance, le nom des créanciers ainsi que les montants que vous désirez verser. Le montant total ne peut excéder votre limite de crédit autorisée.
- 2) Remplissez la section Option transfert de solde. Dans les deux semaines suivant l'ouverture de votre compte, MBNA Canada acheminera le paiement directement aux créanciers désignés.
- 3) Veuillez continuer d'effectuer vos versements minimums mensuels aux comptes désignés jusqu'à ce que vos paiements par transferts de solde apparaissent sur vos relevés de compte. Selon les modalités de la Convention de la carte de crédit, MBNA Canada traite les transferts de solde à titre d'avances de fonds.

RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS AU SUJET DU PROGRAMME DE PROTECTION DES PAIEMENTS MBNA^{MC}

Vous êtes admissible au Programme de Protection des Paiements MBNA si vous avez moins de 70 ans et que vous êtes résident du Canada. Un seul client par compte peut s'inscrire au programme et avoir droit aux avantages qu'il offre. Vous n'êtes pas admissible au Programme de Protection des Paiements MBNA si votre compte est en souffrance. Une fois que vous serez inscrit, vous recevrez par la poste des certificats vous expliquant les avantages offerts et les conditions de la protection ainsi que la date à laquelle celle-ci entre en vigueur. Vous pouvez annuler votre inscription dans les 30 jours suivant la réception de ces certificats, sans aucune obligation de votre part. La protection offerte dans le cadre de ce programme prend fin quand l'assuré atteint l'âge de 70 ans.

Prestations en cas d'invalidité / de chômage involontaire / de congé pour obligations familiales et conditions applicables: Les paiements seront effectués jusqu'à la première des éventualités suivantes : vous retournez au travail, une période de 24 mois s'est écoulée ou vous atteignez le montant maximum des prestations. La prestation maximale est limitée au plus petit des montants suivants : le solde impayé assuré à la date de la perte (à l'exception de tout montant en souffrance) ou 15 000 \$. Les prestations sont versées après 30 jours consécutifs de chômage, d'invalidité ou de congé pour obligations familiales et sont rétroactives au premier jour de chômage, d'invalidité ou de congé pour obligations familiales. Le versement mensuel est égal au paiement mensuel minimum exigé de votre compte (à l'exception de tout montant en souffrance). Si vous utilisez votre carte pendant que vous recevez des prestations de chômage, d'invalidité ou de congé pour obligations familiales, le versement mensuel accru ne servira qu'à payer le solde calculé à la date de la perte d'emploi, du début de l'invalidité ou du congé pour obligations familiales, et votre période de protection pourrait être réduite. Pour recevoir des prestations en cas de chômage, d'invalidité ou de congé pour obligations familiales, vous devez avoir occupé un emploi rémunéré d'au moins 30 heures par semaine pendant au moins 90 jours consécutifs avant la date de la perte, et vous ne devez pas travailler à votre compte ni être un entrepreneur indépendant. La protection en cas de chômage ne couvre pas les retraites, les démissions volontaires ni les renoncements volontaires au salaire, les invalidités résultant d'un accident, d'une maladie, d'une grossesse ou d'un accouchement ou encore les congédiements pour inconduite délibérée ou criminelle. La protection en cas d'invalidité ne couvre pas les grossesses normales (exception faite des complications liées à une grossesse), les blessures que l'on s'inflige volontairement ou les circonstances qui ont nécessité un diagnostic ou un traitement médical dans les six mois précédant l'entrée en vigueur de la protection, si l'invalidité survient dans les six mois qui suivent. La protection en cas de congé pour obligations familiales ne couvre pas les congés qui commencent dans les 90 jours suivant la date d'entrée en vigueur de votre protection, ni les démissions volontaires ou les renoncements volontaires au salaire (y compris les cas de grève), les congés payés, les congés accordés en vertu d'un état de santé antérieur, d'un accouchement ou d'une adoption ou les congédiements pour inconduite délibérée ou criminelle.

Prestations en cas de décès par accident et conditions applicables: Le montant versé correspond au total du solde impayé assuré de votre compte à la date du décès (jusqu'à concurrence de 15 000 \$). L'assurance en cas de décès par accident ne couvre pas les suicides, les décès résultant d'une maladie ou de son traitement, d'un accouchement normal, de l'interruption volontaire d'une grossesse ou de l'usage de drogues non prescrites par un médecin, les décès attribuables à la guerre ou à la participation à une émeute, ceux qui surviennent pendant que vous êtes en état d'ébriété, que vous vous trouvez dans un avion mais non en tant que passager ou dans un avion qui est piloté ou loué par vous ou votre employeur, que vous commettez ou tentez de commettre un crime ou que vous conduisez un véhicule dans le cadre d'une course automobile.

Prestations en cas de maladie grave et conditions applicables: Le montant versé correspond au total du solde impayé assuré de votre compte (jusqu'à concurrence de 15 000 \$) à la date où est établi le diagnostic d'une crise cardiaque, d'un accident cérébrovasculaire, d'un cancer, d'un coma, d'une coronaropathie — ne comprend que les pontages aortocoronaires, les transplantations, la sclérose en plaques, la dystrophie musculaire, la paralysie, le dysfonctionnement rénal, la maladie d'Alzheimer ou la cécité totale. La protection en cas de maladie grave ne couvre pas une maladie ou un état de santé qui est diagnostiqué pour la première fois dans les 60 jours suivant la date d'entrée en vigueur de la protection ou qui a été diagnostiqué avant cette date sans toutefois que vous ayez passé au moins 180 jours consécutifs sans avoir eu de symptômes ou sans avoir reçu de traitements ou de services médicaux, y compris l'usage de drogues ou de médicaments, relativement à cette maladie ou à cet état de santé.

Coût: 0,89 \$ par tranche de 100 \$ par mois du plus élevé des montants suivants : votre solde assuré de carte de crédit à la fin du cycle, votre solde quotidien moyen ou le solde assujéti à des frais de financement, plus les taxes applicables le cas échéant.

Assureurs: Le Programme de protection des paiements MBNA est offert par l'American Bankers Insurance Company of Florida et l'American Bankers Life Assurance Company of Florida, toutes deux ayant un bureau à North York (Ontario), en vertu des imprimés de contrat W-F-R-1 MBNA (6/01)-R et LU-Z (6/01)-R.

rev 7/01

CONDITIONS

Je (le demandeur) certifie que les renseignements fournis à MBNA Canada au sujet de la présente demande sont exacts et justes. Je suis âgé d'au moins 18 ans (19 ans pour les résidents de certaines provinces). Je demande à Banque MBNA Canada d'ouvrir un compte MasterCard Banque MBNA Canada à mon nom, ou un compte de toute autre carte pour laquelle cette dernière donne son approbation (le « compte ») et de me faire parvenir les renouvellements, les substitutions ou les remplacements émis à sa discrétion. **Je conviens que si ma demande d'ouverture d'un compte MBNA *Platine Plus* n'est pas approuvée, le présent formulaire sera appliqué à une demande d'ouverture d'un compte Privilège.** J'accepte que Banque MBNA Canada puisse considérer, à l'occasion, la pertinence de passer automatiquement un compte à une catégorie supérieure, à son gré.

J'accepte de me conformer à la convention de carte de crédit visant mon compte, telle que modifiée ou remplacée de temps à autre (la « convention »), et d'être lié par cette convention. Je conviens que mon utilisation et mon acceptation de mon compte signifient que j'ai demandé et reçu la carte de crédit, le compte et la convention et que je comprends tous les énoncés qui y figurent, et figurent dans les présentes, et que je les approuve. Je suis responsable de l'usage de ce compte ainsi que des intérêts et autres frais y afférents. J'autorise Banque MBNA Canada, les entités de son groupe, ses fournisseurs de services et d'autres parties qu'elle peut désigner à surveiller et/ou à enregistrer mes conversations téléphoniques avec tout représentant de Banque MBNA Canada ou des autres parties susmentionnées, dans le but d'assurer la qualité du service.

Je conviens que pour évaluer ma demande de carte de crédit et continuer à surveiller ma situation de crédit, ainsi que mon admissibilité continue au crédit, ainsi qu'aux fins auxquelles je consens ci-dessous (l'« objet du dossier »), un dossier de renseignements personnels contenant des renseignements sur le crédit et autres renseignements personnels sera constitué. Je comprends que si je retire en tout temps mon consentement à l'évaluation de ma demande de crédit, à la surveillance de ma situation de crédit ou à mon admissibilité continue au crédit, MBNA Canada ne pourra plus tenir mon compte à jour. Les seules personnes qui auront accès à mon dossier sont les employés de Banque MBNA Canada et les entités de son groupe dont les tâches comprennent l'évaluation de la solvabilité et des demandes de crédit, la surveillance, le traitement des paiements et d'autres aspects portant sur l'objet du dossier. Pour consulter mon dossier et y apporter des corrections, je dois présenter une demande à cet effet, par écrit, à l'adresse suivante : Banque MBNA Canada, 1000, de la Gauchetière O., bureau 4300, Montréal (Québec) H3B 4W5. Mon numéro d'assurance sociale ne servira qu'à faciliter mon identification auprès des agences d'évaluation du crédit et autres organismes, pour connaître mes antécédents de crédit, appaier les dossiers et à d'autres fins administratives; je ne suis toutefois pas tenu de fournir ce numéro à ces fins.

En signant cette demande, je consens à ce que Banque MBNA Canada puisse obtenir, en tout temps, tout renseignement en rapport avec ma situation de crédit ou tout renseignement personnel ou autre (y compris les renseignements qui figurent dans mon dossier personnel) auprès d'une agence d'évaluation du crédit, d'un agent de renseignements personnels, d'un fournisseur de crédit, d'un assureur, de mon employeur ou de toute autre personne en rapport avec les liens qui nous unissent ou les liens que Banque MBNA Canada ou moi-même souhaiterions établir; à ce que Banque MBNA Canada puisse divulguer de tels renseignements aux parties susmentionnées, ou à ce qu'elle puisse échanger de tels renseignements avec les parties susmentionnées et je reconnais que les présentes constituent un avis écrit de ce qui précède. Banque MBNA Canada, les entités de son groupe et ses fournisseurs de services peuvent utiliser tous les renseignements à mon sujet ou concernant mon compte, dans le but de tenir mon compte à jour et de l'administrer, d'offrir les services et les majorations de valeur et à toute autre fin non interdite par la loi. Je consens également à l'utilisation et à la divulgation, en tout temps, de tels renseignements personnels et autres; (i) aux fins de me proposer tout autre produit de Banque MBNA Canada ou de toute autre partie (y compris des entités de son groupe) susceptible de m'intéresser; (ii) aux fins de déterminer les avantages, services et majorations de valeur, à l'égard de mon compte, et/ou les autres offres de produits et de services susceptibles de m'intéresser; et (iii) à toute autre fin non interdite par la loi.

Mon consentement à l'égard de l'utilisation des renseignements que moi concernent et de tous autres renseignements, comme il est stipulé aux paragraphes (i) à (iii), est facultatif. Si je souhaite mettre fin à cette utilisation, ou à ne plus recevoir de matériels de marketing, ou des offres de carte de crédit de MBNA dans le futur, ou si je désire obtenir un exemplaire de la Politique de confidentialité de MBNA Canada, je peux vous en faire part en écrivant à l'adresse suivante : MBNA Canada Bureau de Confidentialité, C.P. 9660 Succursale T. Ottawa ON K1G 6M9. Veuillez compter huit semaines pour que cette demande prenne effet.

© 2001 Banque MBNA Canada